



Département du Var

AUPS, le 04 mai 2026

MAIRIE D'AUPS
83630

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Présents :

M. DUTREY Bernard, Maire

MM.BENINTENDI Vanessa, DARTUS Monique, ROUBY Alexandre, TIMBERT Michel, UGO Guillaume,
Adjoints

MM BALDUZZI Lydie, BONAVENTURE Marie-Françoise, DONAT Béatrice, FOTTORINO Régine, LIONS
Marie-Claire, GAUDE Julie, ICARD Philippe, LAMBERT Cédric, LECRUX Christophe, MAILAENDER Jean-
François, VINCENTELLI Patrick - Conseillers.

Absent excusé :

M. BACCI Jean

procuration

M. VINCENTELLI Patrick

Absent :

MME ROUX Marlène

Le quorum requis étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire demande des volontaires pour assurer le secrétariat de séance, Mme GAUDE Julie se présente et est élue.

ORDRE DU JOUR

1 – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 02 AVRIL 2026

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors des séances.
Aucune remarque n'est apportée.

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

2 – COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

☞ Commune - Eau et Assainissement - Service funéraire – Lotissement les Oliviers

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, M. le Maire s'étant retiré, la présidence est confiée à M. TIMBERT Michel.

Conformément à l'article 205 de la loi de finances 2024, stipulant que le compte financier unique se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion par dérogations aux dispositions régissant ces documents.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques.

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

➤ Commune

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		717 130,08		563 193,66		1 280 323,74
Opérations de l'Année	3 423 148.98	3 504 876.29	1 136 849,55	378 727,41	4 559 998,53	3 883 603,70
TOTAUX	3 423 148.98	4 222 006,37	1 136 849,55	941 921.07	4 559 998,53	5 163 927,44
Résultats de Clôture		798 857,39	194 928,48			603 928.91
Reste à Réaliser			948 753.16	1 520 453.58		

Le compte financier unique du budget principal de la commune est adopté à **17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

➤ Eau et Assainissement :

<u>BUDGET ANNEXE DE LA COMMUNE : EAU ET ASSAINISSEMENT</u>						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		277 567,92		323 255,57		600 823,49
Opérations de l'Année	312 527,30	287 048,47	317 613,54	432 244,89	630 140,84	719 293,36
TOTAUX	312 527,30	564 416,39	317 613,54	755 500,46	630 140,84	1 320 116,85
Résultats de Clôture		252 089,09		437 886,92		689 976,01
Reste à Réaliser			374 537,73	794 132,00		

Le compte financier unique du budget Eau et Assainissement est adopté à **17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

➤ Service Funéraire :

BUDGET ANNEXE DE LA COMMUNE : Service Funéraire						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés	3 687,50			11 369,98		7 682,48
Opérations de l'Année	7 698,30	16 988,00	4 223,98	7 200,00	11 922,28	24 188,00
TOTAUX	11 385,80	16 988,00	4 223,98	18 569,98	11 922,28	31 870,48
Résultats de Clôture		5 602,20		14 346,00		19 948,20
Reste à Réaliser			0.00	0.00		

Le compte financier unique du budget Service Funéraire est adopté à **17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

➤ **Lotissement Les Oliviers :**

BUDGET ANNEXE DE LA COMMUNE : LOTISSEMENT LES OLIVIER						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés			745 640.12		745 640.12	
Opérations de l'Année	45 419,82				45 419.82	45 419,82
TOTAUX	45 419,82		745 640.12		791 059,94	45 419,82
Résultats de Clôture	45 419,82		745 640,12		791 059,94	45 419,82
Reste à Réaliser						

Le compte financier unique du budget Lotissement Les Oliviers est adopté à **17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.**

☞ *Affectation des résultats Commune -Services Eau et Assainissement et funéraire*

➤ **Commune** : Affectation du résultat de fonctionnement

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est excédentaire de 798 857,39 € et celui de la section d'investissement est déficitaire de 194 928,48 €. Le Besoin de financement de la section d'investissement est nul en raison des restes à réaliser excédentaires de 571 700,42 €.

Proposition : Maintien au fonctionnement de 798 857,39 € et pas d'affectation en section d'investissement.

Adoption par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

➤ **Service Eau et Assainissement** : Affectation du résultat d'exploitation

Le résultat de clôture de la section d'exploitation s'élève à 252 089,09 € et celui de la section d'investissement à 437 886,92 €. Le besoin de financement de la section d'investissement est nul.

Proposition : Maintien de 252 089,09 € en section d'exploitation et pas d'affectation en section d'investissement.

Adoption par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

➤ **Service Funéraire : Affectation du résultat d'exploitation**

Le résultat de clôture de la section d'exploitation s'élève à 5 602,20 € et celui de la section d'investissement à 14 346,00 €. Le besoin de financement de la section d'investissement est nul.

Proposition : Maintien de 5 602,20 € en section d'exploitation et il n'y a pas d'exécution de virement à la section en investissement

Adoption par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Les comptes financiers uniques et affectations des résultats étant votés, Monsieur Le Maire réintègre la séance.

3 – BUDGETS PRIMITIFS 2026

☞ *Vote des taux des taxes directes locales pour 2026*

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixées les taux des impôts locaux ;
notamment :

- les limites de chacun d'entre eux,
- les règles de calcul
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Considérant le contexte budgétaire difficile, la municipalité propose de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables,

Considérant que dans le cadre de la préparation du budget communal, le produit fiscal attendu s'élève à :
2 119 951 Euros.

Après en avoir délibéré,

VOTE par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

DECIDE de maintenir les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour l'année 2026,

VOTE les taux ci-dessous pour 2026,

Taxes	<i>Taux d'imposition 2026</i>	Taux d'imposition 2026 Votés
Foncier Bâti	33.07	33.07
Foncier Non Bâti	83.34	83.34
Habitation	18.97	18.97

➤ **Commune : Budget Primitif 2026**

Le Budget Primitif 2026 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	967 767.39 €	70 Produits des services	181 800.00 €
012 Charges de personnel	2 040 987.00 €	73 Impôts et taxes	2 065 732.00 €
65 Autres charges de gestion	252 850.00 €	74 Dotations et participations	576 500.00 €
014 Atténuation de produits	237 197.00 €	75 Autres produits de gestion	100 000.00 €
66 Charges financières	45 000.00 €	013 Atténuation de charges	85 600.00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000.00 €	77 Produits exceptionnels	0.00 €
681 Dotation aux provisions semi-budgétaire	6 000.00 €	002 Excédent reporté	717 130.08 €
023 Virement à la section d'investissement	250 000.00 €	7815 Reprise sur provision	12 312.00 €
042 Opérations ordre entre sections	40 000.00 €	042 Opérations ordre entre sections	20 000.00 €
Total	3 840 80139 €	Total	3 840 801.39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
10 Reversement dotations	3 000,00 €	10 Dotations, fds divers	70 827,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	201 500.00 €	1068 Excédent fonct.capitalisé	0.00 €
20 Immobilisations incorporelles	400 392.85 €	13 Subventions d'investis.	3 232 346,41 €
21 Immobilisations corporelles	2 147 352,08 €	16 Emprunts et dettes	201 500 €
23 Immobilisations en cours	450 000.00 €	024 Produits de cession	10 000.00 €
204 Subv Equipt versées	387 500,00 €	001 Solde d'exécution	€
041 – 21 Opérations patrimoniales	10 000.00 €	041 – 203 Opérations patrimoniales	10 000.00 €
040 – 21 Opérations d'ordre immocorporelles	20 000 €	021 Virement de la section de fonctionnement	250 000.00 €
27638 Créances sur des collectivités	791 059,94 €	27638 Créances sur des collectivités	791 059,94 €
001 Solde d'exécution	194 928,48 €	040 Opérations ordre entre sections	40 000,00 €
Total	4 605 733,35 €	Total	4 605 733,35 €

Détail des écritures comptables :

En Fonctionnement :

En dépenses :

- ✓ Inscription d'une enveloppe de 967 767.39 € pour toutes les dépenses courantes de la commune (contrats de prestations de service, fournitures, électricité, eau, OPAH-RU, droits d'accès marchés sécurisés, maintenances, etc...).
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 2 040 987 € pour les dépenses de personnel (augmentations des indices, avancements d'échelon et/ou de grade, remplacements des arrêts maladie et mises à disposition, recrutement des agents saisonniers, augmentation du taux des cotisations CNRACL et surtout hausse multipliée par deux de l'assurance statutaire du personnel, etc...)
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 252 850 € pour le versement des indemnités des élus, le versement des subventions et participations diverses (associations, collège, lycée, budgets annexes), les logiciels métiers (comptabilité, état-civil, élections, urbanisme, ...), les remboursements au TE83-SYMIELEC et au Parc Naturel du Verdon et pour l'admission de créances irrécouvrables.
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 237 197 € pour les prélèvements au profit du Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources (FNGIR) et du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 45 000 € pour les intérêts bancaires des emprunts de la commune.
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 1 000 € pour les éventuels titres annulés sur les exercices antérieurs
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 6 000 € pour la provision de charges représentées par les éventuelles créances irrécouvrables et contentieux.
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 250 000 € pour l'autofinancement des investissements de la commune dont le remboursement de la dette.

- ✓ Inscription d'une enveloppe de 40 000 € pour les écritures d'amortissements.

En recettes :

- ✓ Inscription d'une enveloppe de 181 800 € correspondant aux différents produits et prestations de services perçus par la commune (location de truffières, vente de bois par l'ONF, encaissements des régies jeunesse, musée, redevance d'occupation du domaine publics, etc...).
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 2 065 732 € correspondant aux différents impôts et taxes reversées à la commune ainsi que les encaissements de la régie droits de place (marchés).
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 576 500 € correspondant aux différentes dotations et participations perçues (dotation forfaitaire, dotation protection biodiversité, dotation de solidarité rurale, subvention CAF, etc...).
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 100 000 € pour le versement des loyers perçus.
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 85 600 € correspondant aux remboursements sur les rémunérations du personnel et sur les charges de sécurité sociales et prévoyance.
- ✓ Inscription d'une enveloppe de 20 000 € pour les écritures des travaux effectués en régie.

En Investissement :

- ✓ Opérations financières :

En dépenses : Enveloppe de 1 220 488.42 € pour le remboursement du capital des emprunts, le déficit du budget Lotissement Les Oliviers, le solde d'exécution 2025, la restitution des cautions, le remboursement anticipé éventuel du prêt IENA, les écritures des travaux effectués en régie et provisions si reversement de la taxe d'aménagement à l'Etat en cas de trop perçu et si des cessions patrimoniales sont effectuées.

En recettes : Enveloppe de 1 173 386.94 € pour le reversement des ventes du budget Lotissement Les Oliviers, le versement du FCTVA, les taxes d'aménagement, les provisions pour les cautions reçues, les amortissements des études, l'autofinancement du remboursement en capital de la dette de la commune, les écritures des produits des cessions éventuelles.

- ✓ Opérations non individualisées :

En dépenses : Enveloppe de 306 920.25 € pour :

- ⇒ PLU : Enveloppe pour bureau d'étude, diagnostics et procédures (révision et modification).
- ⇒ Acquisition d'emplacements réservés et procédure de déclassement du terrain la Blaquièrre/Les Ribias.
- ⇒ Réseau d'électrification : participation au raccordement suite délivrance de permis de construire ;
- ⇒ Acquisition de matériel de transport : acquisition d'un véhicule CCFF et d'une balayeuse
- ⇒ Acquisition de matériel de bureau et informatique : remplacement des PC obsolètes et barrières, poubelles de rue, climatisation pour les écoles et le centre aéré ,etc ...).

En recettes : Enveloppe de 219 488,25 € pour le versement de la dotation du fonds pour les amendes de police, du fonds de concours de la CCLGV et pour l'éventuel remobilisation de l'emprunt IENA si remboursement anticipé.

- ✓ Opération Réfection divers bâtiments :

En dépenses : Enveloppe de 127 360.71 € pour :

- ⇒ Frais d'étude : Etudes pour le musée de la résistance et pour l'aménagement du parvis de la mairie et du foyer.
- ⇒ Autres bâtiments publics : Assistance à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la Tour de l'Horloge, et les derniers travaux de reprise du sol du local 3^{ème} âge.

En recettes : Enveloppe de 71 627.21 € pour les versements des subventions obtenues auprès de l'état (DETR pour la cantine et l'accessibilité du parvis), de la Région (restauration du monument aux morts) et de la CCLGV (réparation d'une cloche de la Collégiale)

- ✓ Opération Garages communaux : Enveloppe de 290 143.01 € pour le solde des travaux d'agrandissement sur l'avant, le côté Est et l'auvent et la pose de panneaux photovoltaïques, financés en partie par la CCLGV, le Département et le TE83-SYMIELEC.

En recettes : Enveloppe de 179 529.18 € pour les versements des subventions obtenues auprès du Département

- ✓ Opération Travaux réseaux DFCI : Enveloppe de 43 910,00 € pour la pose de divers poteaux d'incendie dont les quartiers Roziès et Clémenceau.

- ✓ Opération Requalification du Centre Ancien (PVD) :

- ✓ Enveloppe de 24 160,51 € pour l'étude de faisabilité parking RAIMU.

Financée en partie par la Région (Nos Communes d'Abord) et la Banque des Territoires (enveloppe de 165 396 €).

- ✓ Opération Salle multi-activités (PVD) :

Enveloppe de 381 057,20 € pour le lancement des travaux et l'assistance à maîtrise d'œuvre ; financés en partie par la Région, le Département et l'Europe (enveloppe de 512 225.45 €).

- ✓ Opération Coopérative agri-culturelle (PVD) :

Enveloppe de 520 000 € pour le lancement des travaux et l'assistance à maîtrise d'œuvre financées en partie par la Région et l'Etat (enveloppe de 1 318 202,83).

- ✓ Opération Aménagements extérieurs divers :

Enveloppe de 100 000 € pour les plantations d'arbres et la provision pour des enrobés de réfection de voirie. Cette opération est financée en partie par la Région – FRAT, (enveloppe de 16 600 €).

- ✓ Opération Auditorium Cinéma (PVD) :

Enveloppe de 112 640,40 € en vue de l'acquisition d'équipements nécessaires pour la salle de cinéma.

- ✓ Opération Réhabilitation logements sociaux :

Enveloppe de 50 000 € en vue de la réhabilitation de divers logements sociaux.

- ✓ Opération Rénovation énergétique :

Enveloppe de 832 237.80 € pour le lancement des travaux et l'assistance à maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires ainsi que pour l'installation d'un réseau de chaleur entre le Centre Culturel et l'EHPAD mais également pour un Fonds de concours pris avec le TE83-SYMIELEC pour des travaux d'économie d'énergie financés en partie par l'Etat et la région (enveloppe de 218 157,49 €)

- ✓ Opération Réhabilitation habitat (PVD) :

Enveloppe de 50 000 € pour l'aide aux travaux de l'OPAH-RU financées en partie par l'état.

- ✓ Opération Voirie Clémenceau/Beausoleil/Ste Catherine :

Enveloppe de 546 815,05 € pour le solde des travaux de voirie nécessaires suite aux travaux sur les réseaux d'eaux des quartiers Clémenceau/Rozier et les travaux du réseau pluvial avenue Clémenceau financés en partie par le Département et la CCLGV (enveloppe de 409 120 €).

Le budget est voté par chapitre au niveau de chaque section.

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

➤ Eau et Assainissement : Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif 2026 du service Eau et Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	68 789.09 €	70 Produits des services	158 000.00 €
012 Charges de personnel	30 000 €	74 Subvention d'exploitation	6 000 €
65 Autres charges gestion courante	5 500 €	75 Autres produits de gestion	00 €
66 Charges financières	20 000 €	002 Excédent reporté	252 089.09 €
67 Charges exceptionnelles	1 800 €		
68 Provisions pour charges de fonctionnement	10 000 €		
042 Opérations ordre entre sections	300 000 €	042 Opérations ordre entre sections	80 000 €
23 Virement à la section d'investissement	60 000 €		
Total	496 089.09 €	Total	496 089.09 €

En dépenses :

Inscription des frais permettant le fonctionnement courant du service : 011 : Participation au Syndicat des Eaux du Verdon, Provision pour renouvellement des compteurs, entretien de réseaux hors programmes, modélisation des réseaux – 65 : Assistance autosurveillance de la STEP, provision pour admission en non-valeur – 66 : Remboursement des intérêts du prêt – 67 : Provisions pour annulation de titres - 68 Provisions pour charges de fonctionnement (éventuelles admissions en non-valeur à la demande de la DGFIP) – 042 : Amortissement des travaux des bâtiments et des réseaux – 23 Provision pour l'autofinancement du capital de la dette.

En recettes :

Inscription de recettes prévisionnelles : 70 : Des surtaxes Eau et Assainissement, de la participation à l'assainissement collectif (PAC) – 74 : De la prime d'épuration – 042 : de l'amortissement des subventions d'investissement sur les travaux et de l'excédent reporté 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 Emprunts et dettes assimilées	90 000.00 €	10 Dotations, fonds divers	50 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	1 464 109.92 €	13 Subventions d'investis.	786 223.00 €
23 Immobilisations en cours	0.00 €	001 Résultat reporté	437 886.92 €
		21 Virement de la section de fonctionnement	60 000.00 €
040 Opérations ordre entre sections	80 000 €	040 Opérations ordre entre sections	300 000.00 €
Total	1 634 109.92 €	Total	1 634 109.92 €

Détail des prévisions budgétaires :

- Réseau d'eau : Enveloppe de 361 500,00 € pour provision en vue des travaux de réseaux au Clos du Verdon financés en partie par l'Etat et l'Agence de l'eau.
- Réseau d'assainissement : aucune enveloppe en dépense car les travaux sont terminés mais maintien de l'opération pour les financements obtenus auprès de l'Agence de l'eau.
- Extension des réseaux quartier Uchanes : aucune enveloppe en dépense car les travaux sont terminés mais maintien de l'opération pour les financements obtenus auprès des investisseurs du projet PUP et de la CCLGV.
- Renouvellement des réseaux Avenue Clemenceau/Avenue Docteur Rozies/Avenue Beau Soleil : Enveloppe de 345 702,79 € pour la fin des travaux de reprise des réseaux Avenue Clémenceau et Roziès. Financements : inscription des subventions DETR et Agence de l'eau obtenues.
- Renouvellement des schémas directeurs d'eau et d'assainissement : Enveloppe de 134 125,34 €.

- Renouvellement DSP : Enveloppe de 14 709,60 € pour la mission de contrôle et de suivi de la nouvelle DSP.
- Renouvellement et renforcement des réseaux d'eau et assainissement existants et vieillissants : Enveloppe de 608 002,19 €.
- Opérations financières : En dépenses : Remboursement de la dette en capital et de l'amortissement de subventions d'investissement. En recettes : Inscription du FCTVA, de l'amortissement de travaux et de l'excédent d'investissement 2025 et de l'autofinancement du capital de la dette.

Le budget est voté par chapitre au niveau de chaque section.

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

➤ **Service Funéraire : Budget Primitif 2026**

Le Budget Primitif 2026 du service Funéraire s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	500 €	70 Produits des services	9 000.00 €
012 Charges de personnel	3 500.00 €	77 Produits exceptionnels	0.00 €
65 Autres charges de gestion	200.00 €	78 Reprise sur provision pour charges de fonctionnement	500.00 €
66 Charges financières	52,20 €	002 Excédent reporté	5 602,20 €
67 Charges Exceptionnelles	150.00 €		
681 Provisions pour charges de fonctionnement	500.00 €		
002 Déficit reporté	0 €		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 200.00 €		
23 Virement à la section d'investissement	3 000.00 €		
Total	15 102,20 €	Total	15 102,20 €

En dépenses :

Inscription des frais permettant le fonctionnement courant du service ainsi que les diverses provisions obligatoires (amortissements, provision pour charges de fonctionnement et autofinancement du capital de la dette).

En recettes :

Inscription des différentes recettes prévisionnelles liées aux prestations fournies par le service funéraire ainsi que de l'excédent de fonctionnement 2025.

Mme DARTUS demande à quoi correspond l'enveloppe pour charges de personnel. Monsieur Timbert, adjoint aux finances, explique qu'il s'agit du remboursement au budget principal du temps de travail des employés communaux lors des obsèques.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 Emprunts et dettes assimilées	10 000.00 €	10 Dotations, Fds divers et réserves	0.00 €
21 Immobilisations corporelles	14 546,00 €	001 Résultat reporté	14 346,00 €
		040 Opérations d'ordre de transfert entre section	7 200.00 €
		21 Virement de la section de fonctionnement	3 000.00 €
Total	24 546,00 €	Total	24 546,00 €

En dépenses : Inscription d'une provision pour l'acquisition de petits matériels (burineur électrique par exemple) et remboursement du capital de l'emprunt.

En recettes : Inscription de l'excédent d'investissement 2025, du FCTVA, des amortissements de matériels et l'autofinancement du capital de la dette.

Le budget est voté par chapitre au niveau de chaque section.

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention

➤ **Lotissement Les Oliviers : Budget Primitif 2026**

Le Budget Primitif 2026 du Lotissement Les Oliviers s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
011	Charges de fonctionnement	0,00 €	70	Produit des services	150 000,00 €
042	Opération entre sections	745 640.12 €	042	Opérations entre sections	641 059,94 €
002	Déficit reporté	45 419,82 €			
Total		791 059,94 €	Total		791 059,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
001	Déficit reporté	745 640.12 €	16	Emprunts et dettes assimilées	641 059,94 €
040	Opérations entre sections	641 059,94 €	040	Opérations entre sections	745 640.12 €
Total		1 386 700,06 €	Total		1 386 700,06 €

Le budget Lotissement les Oliviers n'a pas évolué depuis quelques années puisqu'il était en attente de l'obtention du permis d'aménager.

En 2025, il est prévu de finaliser l'aménagement des terrains, suite à l'obtention du permis d'aménager, afin de les mettre en vente.

En fonctionnement :

- En dépenses :
 - Constatation du solde déficitaire de l'exercice 2025 et ouverture d'une enveloppe de 745 640,12€, au chapitre 042, pour les écritures de transfert entre sections en cas de vente des terrains.
- En recettes :
 - Ouverture d'une enveloppe de 150 000 €, au chapitre 70, pour la provision en cas de vente des terrains et d'une enveloppe de 641 059,94 € pour la constatation de stock final.

En Investissement :

- En dépenses :
 - Reprise du déficit 2025 de 745 640.12 € au chapitre 001 et ouverture d'une enveloppe de 641 059,94 € pour la constatation de stock final

- En recettes :
 - Ouverture d'une enveloppe de 745 640,12 €, au chapitre 040 pour les écritures de transfert entre sections en cas de vente des terrains

Le budget est voté par chapitre au niveau de chaque section.

Mme BONAVENTURE demande à quoi correspond l'enveloppe de dépenses en fonctionnement. Monsieur Timbert, adjoint aux finances, explique qu'il s'agit du report des dépenses d'aménagement des lots effectués en 2025.

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention

4 – FINANCES

Vote des subventions aux associations et organismes publics

La parole est donnée à Madame Monique DARTUS.

Présentation des dossiers réceptionnés et des propositions envisagées pour 2026.

Il est précisé que des élus, étant membres des bureaux des associations suivantes présentant des demandes de subventions, ne participent pas aux débats ni aux votes pour lesdites associations (ASA CRESSON, DIANE AUPSOISE, PROMOTION RESSOURCES TERROIR, RENCONTRES ET AMITIES, TENNIS DE TABLE, TENNIS CLUB)

Après en avoir délibéré,

Pour les associations suivantes : ASA CRESSON, RENCONTRES ET AMITIES, TENNIS DE TABLE et TENNIS CLUB

Par **17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention,**

Pour l'association LA DIANE AUPSOISE

Par **15 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention**

Pour l'association PROMOTION RESSOURCES DU TERROIR

Par **12 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention**

Pour le reste des associations et organismes publics,

Par **18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention,**

DECIDE d'attribuer les subventions énoncées ci-dessous pour l'année 2026, pour un montant total de 116 570,00 € :

AAA (Comité des Fêtes)	20 500,00 €	Notre Dame de la Délivrance	400,00 €
ABA	3 000,00 €	PATAQUES	100,00 €
Arrosants de Valaury	170,00 €	Plancher des Chèvres	500,00 €
ASA Cresson, Sault Ville	2 000,00 €	PEP (Pupilles de l'enseignement public)	100,00 €
Association 1851	100,00 €	Prévention routière	100,00 €
Chats Dogs	600,00 €	Promotion Ressources Terroir	36 500,00 €
Diane aupsoise	1 200,00 €	QUERO APRENDER (Capuera)	400,00 €
ESART Foot	1 000,00 €	Radio Verdon	100,00 €
ESCALE	200,00 €	Rencontres et Amitiés	2 100,00 €
Judo	900,00 €	Savate Fight (Boxe)	100,00 €
Le Chant de l'Aupstimist	1 800,00 €	Tennis club	1 000,00 €
Lei Pistouns de Zaou	100,00 €	Tennis de table	800,00 €
Lou Pebre d'Aï	200,00 €	TERRA VIVA	1 000,00 €
M.A.D.	100,00 €	Vélo Sport Hyérois (Boucles du Haut V	1 500,00 €

CCAS d'Aups 20 000,00 €

Caisse des Ecoles d'Aups 20 000,00 €



DIT que la subvention à l'Espace Service Jeunesse sera votée ultérieurement.

5 - ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – BILAN ANNUEL 2025

Les communes de plus de 2000 ha doivent chaque année délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée municipale que, conformément à la loi du 8 février 1995 et à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 2 000 habitants doivent délibérer, chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières (ventes, cessions d'usufruit et de nu propriété, échanges, donations, legs, baux conférant des droits réels immobiliers).

Dans ce but, les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2025 sont les suivantes :

ACQUISITIONS :

NEANT

CESSIONS :

NEANT

Ouï l'exposé de son Maire,

Après en avoir délibéré,

Adoption par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

APPROUVE le bilan annuel ci-dessus énoncé et présenté par Monsieur le Maire.

7 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

La séance est levée à 21h00.

Le secrétaire,


Julie GAUDE

Le Maire,


Bernard DUTREY

